

**RAPPORT de l'organe de révision sur le contrôle restreint
A l'attention de l'Assemblée Générale de**

Association pour l'Accès à l'Education et à la Formation (ACCED)

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de résultat, compte de pertes et profits et annexes) de l'Association ACCED à Genève pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 (période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016).

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requière de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels, qui présentent un Bilan de 457'670.34 CHF et un résultat déficitaire de 961.66 CHF

- ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec la norme Swiss GAAP RPC ;
- ne sont pas en conformité avec la loi et les statuts.

JAKAR SA

Marcel Hauper
Réviseur agréé

Carouge, le 27 mars 2017

Annexes : Comptes annuels.

ACCED

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

Rappel 2015

ACTIF

Liquidités

CCP	-166.67		10'222.28	
Banques	<u>452'482.43</u>	452'315.76	<u>328'837.23</u>	339'059.51

Stocks et tiers

Débiteurs divers	104.58		101.23	
Part sociale coopérative	<u>5'250.00</u>	<u>5'354.58</u>	<u>5'250.00</u>	<u>5'351.23</u>
		<u>457'670.34</u>		<u>344'410.74</u>

PASSIF

Fonds affectés

Projets en cours (Voir annexe)				
Projets FGC	333'483.26		231'124.27	
Autres projets	<u>44'444.40</u>	377'927.66	<u>44'444.40</u>	275'568.67

Provision

Frais de gestion de projets en cours		40'768.76		27'588.14
--------------------------------------	--	-----------	--	-----------

Capital

Disponible au 1.1.2016	41'253.94		49'430.50	
Profits (Pertes) s/ex. antérieurs	<u>-1'318.35</u>		<u>-2'889.25</u>	
	39'935.59		46'541.25	
Résultat de l'exercice	<u>-961.66</u>	<u>38'973.93</u>	<u>-5'287.32</u>	<u>41'253.94</u>
		<u>457'670.34</u>		<u>344'410.74</u>

Genève, le 27 mars 2017

ACCED

COMPTE DE RESULTAT 2016

Rappel 2015

PRODUITS

FGC, financement projets	476'525.00		593'539.33	
FGC, gestion de projets	<u>59'015.74</u>		<u>72'949.76</u>	
Sous-total FGC	535'540.74		666'489.09	
Autres financeurs	<u>-</u>	535'540.74	<u>7'872.60</u>	674'361.69
Autres recettes internes		875.35		2'063.08
Cotisations encaissées		1'440.00		2'500.00
		<u>-</u>		<u>-</u>
		<u>537'856.09</u>		<u>678'924.77</u>

CHARGES

Dépenses pour projets (Voir Annexe)		476'525.00		595'856.33
Personnel	49'465.90		69'652.40	
Locaux	4'074.85		4'735.45	
Frais généraux	1'627.60		3'427.45	
Frais extérieurs	70.00		2'465.00	
Cotisation FGC	4'897.00		6'218.00	
Frais administratifs	1'900.00		1'600.00	
Frais financiers	<u>257.40</u>	62'292.75	<u>257.45</u>	88'355.75
		<u>538'817.75</u>		<u>684'212.08</u>

Résultat de l'exercice

	<u>-961.66</u>		<u>-5'287.32</u>	
--	----------------	--	------------------	--

SUIVI DES PROJETS AU 31 DECEMBRE 2016

Financiers	Projets	Soldes 1.1.2016		Reçu	Mise à jour/rembt FGC	Disp. Total	Transf + Dép. CH	Frais gestion s/encassement	Dép. total	Soldes au 31.12.2016		Prov. s/frais de gestion
		Avance	Disponible							Avance	Disponible	
FGC 12-06	FDD3-Togo		1'012.68		121.45	1'134.13			-		1'134.13	141.77
FGC 16-09	FDD4-Togo			139'309.00		139'309.00	98'000.00	15'478.91	113'478.91		25'830.09	3'228.76
FGC 12-19	Haiti2		3'332.02			3'332.02	1'209.00		1'209.00		2'123.02	265.38
FGC 10-28	Doria-Madagascar		141.76		2'449.24	2'591.00	1'595.00		1'595.00		996.00	124.50
FGC 14-08	Nége Bion, Mail		2'001.86			0.00			-		0.00	0.00
FGC 16-55	Nége - Bion II		13'104.09			11'644.00	8'678.00		8'678.00		2'966.00	370.75
FGC 12-33	Gram		386.00			40'000.00	20'017.00	4'444.48	24'461.48		15'538.52	1'942.32
FGC 16-08	Songui II			119'550.00		386.00	90'015.00	13'283.44	103'298.44		386.00	48.25
FGC 13-11	Songui		552.81		804.19	1'357.00			-		1'625.15	203.45
FGC 14-42	Epe III, Ziguinchor		9'309.64			12'589.64	11'655.00	364.45	12'019.45		1'357.00	169.63
FGC 15-25	Aja-Mail IV		42'786.25			170'336.25	120'068.00	14'172.34	134'240.34		570.19	57.02
FGC 15-35	Tejada - Colombie		41'058.83			90'458.83	35'473.00	5'488.93	40'961.93		36'095.91	3'609.59
FGC 13-51	Apojar III		17'346.21		1'405.42	18'751.63	6'194.00		6'194.00		12'557.63	1'569.70
FGC 11-28	Asdeb III, Togo		46.48			46.48			-		46.48	5.81
FGC 15-09	Capitalisation		10'278.00			10'278.00	3'606.00		3'606.00		6'672.00	834.00
FGC 15-36	La Lumière		61'994.92			81'994.92	60'010.00	2'222.24	62'232.24		19'762.68	2'470.34
FGC 16-04	Gram		27'772.72			108'445.72	20'005.00	8'963.73	28'968.73		79'476.99	9'934.62
FGC 16-64	Doria II		-			70'000.00		7'777.84	7'777.84		62'222.16	7'777.77
			-			-			-		-	
	Reprise provision au 1.1.2016		231'124.27		1'318.35	882'204.62	476'525.00	72'196.36	548'721.36		333'483.26	
			-			-		27'588.14			-	
			-			-		99'784.50			-	
	7. Provision pour frais de gestion sur soldes des projets au 31.12.2016		-			-		-40'768.76			-	40'768.76
	Frais de gestion sur projets pour 2016		-			-		59'015.74			-	
			-			-		-			-	
	La lumière - Basel		35'555.52			35'555.52		-	-		35'555.52	
	FDD Madeleine		8'888.88			8'888.88		-	-		8'888.88	
			-			-		-	-		-	
			44'444.40			44'444.40		-	-		44'444.40	
			-			-		-	-		-	
			-			-		-	-		-	
			275'568.67		1'318.35	926'649.02	476'525.00	59'015.74	548'721.36		377'927.66	
	Total		-			-		-	-		-	
			-			-		-	-		-	
	Soldes nets		-275'568.67			-275'568.67			-377'927.66		-377'927.66	

Association AccEd

Association pour l'accès à l'éducation et à la formation

Annexes aux Etats financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2016

1. Présentation

L'association AccEd est une organisation sans but lucratif, fondée le 20 mars 1997 et constituée sous la forme d'une association de droit suisse, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du code civil. Son siège est à Genève, Av. des Tilleuls 3, 1203. L'association AccEd a pour but de donner la possibilité à des personnes défavorisées d'accéder à une éducation ou une formation professionnelle leur donnant ainsi les moyens d'affronter l'avenir avec des chances équitables.

AccEd :

- s'engage à soutenir à long terme des projets menés par des partenaires locaux ;
- soutient tout programme lié à l' EDUCATION: qu'elle soit de base, primaire, secondaire, formelle ou non formelle ;
- soutient tout programme lié à la FORMATION: qu'elle soit professionnelle ou non formelle, apprentissage ou petits métiers ;
- ne se donne pas de limite géographique, si ce n'est le choix du milieu urbain comme priorité ;
- collabore avec des ONG ou groupements de base ne bénéficiant pas d'appuis majoritaires d'autres bailleurs de fonds.

2. Principes comptables

a. Bases de préparation des comptes annuels

Les états financiers de l'Association AccEd ont été établis conformément à ses statuts et aux dispositions applicables du Code des obligations et aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GMP RPC).

b. Périmètre des comptes annuels

Les comptes annuels comprennent les comptes de l'association AccEd. Ils ne comprennent pas les comptes des projets conduits par les partenaires terrains qui sont indépendants d'AccEd.

c. Conversion de monnaies étrangères

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au taux en vigueur à la date de la transaction.

d. Reconnaissance du revenu

Les dons privés provenant de la collecte de fonds sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont encaissés; par exception à ce principe, les dons affectés à un but précis par le donateur sont reconnus l'année où sont encourues les dépenses opérationnelles ainsi financées.

Les recettes provenant de contrats de financement signés avec des bailleurs de fonds sont comptabilisés en revenus l'année où sont encourues les dépenses opérationnelles financées, ceci afin de respecter le principe de correspondance des dépenses et recettes.

Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou évènements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

e. Enregistrement des charges

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations et autres évènements générateurs de charges surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

Les charges liées aux projets sont enregistrées au moment du décaissement effectif en faveur du partenaire terrain.

f. Parties liées

Les partenaires terrains d' AccEd sont considérés comme des parties liées d' AccEd.

g. Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie d'AccEd n'est pas présenté, conformément aux dispositions prévues à l'article 27 de la norme Swiss GAAP RPC21.

Membres du comité de l'association élus lors de l'AG du 14 juin 2016 pour une période de 5 ans.

Narain JAGASIA, Président

Pierre GAUTIER, Vice-président

Yann BOGGIO, trésorier

Carmel FRÖLICHER-STINES, membre

Fernando COLELLA, membre

Autres collaborateurs bénévoles

Brendan Ecuyer, collaborateur bénévole en charge du suivi de projets

Juan-Carlos Godoy, collaborateur bénévole en charge du suivi des projet Am-Latine

Direction de l'association

Ousmane DIANOR (salarié à 45 %)